



# RAPPORT ANNUEL

2022



Föderation der Schweizer Psychologinnen und Psychologen  
Fédération Suisse des Psychologues  
Federazione Svizzera delle Psicologhe e degli Psicologi

## ÉDITORIAL



Le Comité de la FSP, de gauche à droite: Hanspeter Gubelmann, Jacqueline Frossard, Andi Zemp, Stephan Wenger, Yvik Adler, Julien Perriard, Carola Smolenski

Fin juin, nous avons célébré le 35e anniversaire de la FSP en compagnie de quelque 250 invités. L'événement a également marqué le coup d'envoi du modèle de la prescription, inaugurant, à partir du 1er juillet 2022, une ère nouvelle pour la psychothérapie en Suisse. La psychothérapie exercée par des psychologues-psychothérapeutes se voit enfin intégrée à l'assurance de base, leur offrant désormais la reconnaissance méritée dans le système de santé.

Les préparatifs liés au modèle de la prescription, au nombre desquels figuraient d'intenses négociations tarifaires, ont constitué un défi de taille pour la FSP. Et le chemin est encore long : des ajustements s'imposent régulièrement, de même que des négociations avec toutes les parties prenantes afin de gommer les aspérités, grandes et moins grandes, dans la mise en œuvre du modèle. L'engagement du Comité, du Secrétariat général, des associations affiliées et des différents membres reste essentiel. Un grand

nombre de psychologues-psychothérapeutes qui ont déjà expérimenté le nouveau modèle sont satisfaits d'exercer à titre indépendant à la charge de l'assurance maladie de base et reconnaissants du travail réalisé en amont par la FSP, même si beaucoup d'aspects peuvent encore être optimisés.

**Toutes les professions de la psychologie tireront profit de l'introduction du modèle de la prescription.**

Les choses bougent également dans d'autres domaines: les assurances complémentaires ayant décidé de ne plus rembourser les prestations de psychothérapie dispensées par les psychologues-psychothérapeutes admis à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins, la FSP a engagé des discussions avec les caisses-maladie. Notre objectif est que, à l'avenir, les prestations psychologiques supplémentaires pratiquées dans le domaine de la prévention soient prises en charge par les assurances complémentaires. Nous avons bon espoir que des offres supplémentaires soient créées dans les années à venir, grâce auxquelles les psychologues pourront contribuer en nombre à l'amélioration de la santé psychique.

Du côté du Secrétariat général aussi, les choses évoluent. Pour accélérer la digitalisation, nous avons créé le poste de responsable informatique et l'avons confié à Ursula Meier, spécialiste aguerrie de l'informatique et cheffe de projet chevronnée. Pour renforcer l'image de notre profession, nous avons approuvé une stratégie de communication des plus ambitieuses, déjà en cours de mise en œuvre grâce à l'expérience et aux compétences en communication stratégique de Cathy Maret. Toutes deux se consacrent ainsi à des thématiques exigeantes, tournées vers l'avenir, qui font partie intégrante de notre programme de législature.

Les chiffres aussi montrent que la Fédération est sur la bonne route: au cours de l'année, nous avons franchi, pour la première fois, la barre des 10 000 membres. Preuve, s'il en est, que nos membres continuent à nous accorder une grande confiance et que la FSP est indispensable à la profession.

**Yvik Adler,**  
Coprésidente

**Stephan Wenger,**  
Coprésident

## JALONS



### 31 MARS

La digitalisation de la fédération progresse à grands pas. L'infrastructure de messagerie de la FSP est convertie au standard HIN. L'ensemble des membres de la FSP bénéficieront d'une adresse e-mail adaptée à l'échange d'informations confidentielles telles que les dossiers des patients.



### 25 JUIN

La FSP a le cœur à la fête, et ce, à deux titres : durant l'été, elle célèbre à la fois son 35e anniversaire et l'entrée en vigueur, tant attendue, du modèle de la prescription dans le domaine de la psychothérapie psychologique. Quelque 250 personnes se retrouvent à Berne pour célébrer l'événement.



### 20 AVRIL

La FSP participe à la création d'une représentation de la psychologie en sa qualité de science et de profession au sein de l'ONU, à Genève. Cette présence élargira la sphère d'influence de la psychologie européenne sur les organisations internationales chargées de trouver des solutions aux problèmes de société.

### 21 AVRIL

Depuis le début du conflit en Ukraine, bon nombre de psychologues ont proposé leur aide à la FSP. Celle-ci concentre ses efforts sur le renforcement et la mise en réseau des offres à disposition. Un fonds en faveur du financement de projets et de services d'interprétariat est créé.

### 1<sup>er</sup> JUILLET

Le modèle de la prescription est instauré pour la psychothérapie effectuée par des psychologues. Après une période de transition qui s'achèvera en fin d'année, le modèle de délégation sera, lui aussi, entièrement remplacé. Le Conseil fédéral et les associations tablent sur le fait que le nouveau modèle améliorera l'accès à la psychothérapie.



### 7 DÉCEMBRE

La FSP dépasse le seuil des 10'000 membres. En tant que 10'000<sup>e</sup> membre, Fitim Arifaj se voit offrir une année d'adhésion. Il a terminé ses études à l'Université de Berne peu auparavant.

### 26 NOVEMBRE

La Conférence présidentielle statue sur l'utilisation du résultat positif de la législature 2018-2021 : une partie sera affectée à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication, qui comprend notamment une campagne d'image nationale, et le reste sera mis à la disposition des associations professionnelles des disciplines de la psychologie en reconnaissance de leur solidarité au cours de la bataille de longue haleine menée en faveur de l'intégration de la psychothérapie dans l'assurance de base.

### 13 SEPTEMBRE

Avec le passage au modèle de la prescription, de nombreuses assurances redéfinissent les prestations de psychologie de leurs assurances complémentaires. À cet effet, le Collège des disciplines de la psychologie a élaboré un catalogue de prestations comprenant notamment des offres relatives à la gestion du stress, aux changements de comportement ou au conseil psychologique dans les situations difficiles.



### 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

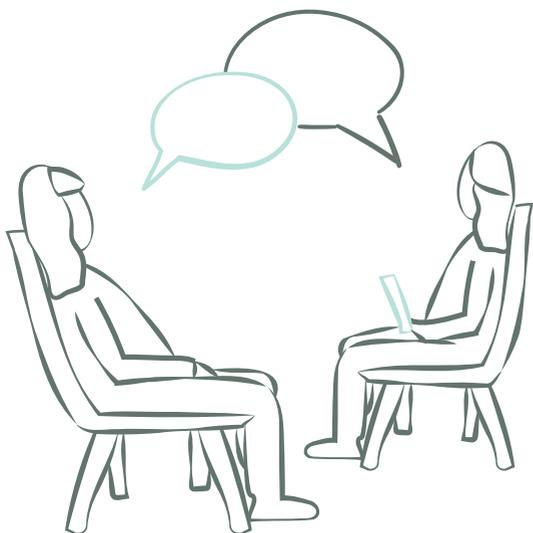
D'ici la fin de l'année, la plupart des filières de formation postgrade reconnues par la FSP le seront pour sept années supplémentaires. La réévaluation des cursus, entamée en 2018, permet de garantir que les titres de spécialisation et les qualifications complémentaires de la FSP sont conformes à la Loi fédérale sur les professions de la psychologie.

### 4 OCTOBRE

Au cours des derniers mois, des milliers de membres de la FSP ont reçu une adresse e-mail personnelle conforme au standard HIN. L'un des éléments clés de ce changement était le processus d'inscription par vidéo, qui a permis une identification sans équivoque de toutes les utilisatrices et de tous les utilisateurs.



## LE MODÈLE DE LA PRESCRIPTION UN POTENTIEL POUR L'AVENIR



Depuis le 1er juillet 2022, le modèle de prescription applicable à la psychothérapie psychologique est ancré dans l'assurance de base. Des questions liées à sa mise en œuvre ont émergé, et il reste des défis à relever: ainsi, à ce jour, il n'a été possible de s'accorder ni sur une structure tarifaire finale ni sur un tarif définitif des points tarifaires. Toujours est-il qu'un accord a pu être conclu autour d'un tarif provisoire avec une partie des assurances. Il a permis de trouver une solution uniforme de tarif provisoire pour les 26 procédures cantonales de fixation.

Malgré les embûches, les premières expériences ont révélé tout le potentiel que le modèle représente pour l'avenir. En effet, bon nombre de psychologues-psychothérapeutes ont déjà décidé de passer au statut d'indépendant. Le nombre de créations d'organisations de psychologues-psychothérapeutes est, lui aussi, en hausse. Tout porte à croire que cette tendance va se poursuivre et que l'accès à la psychothérapie va s'améliorer, comme le souhaitait le Conseil fédéral. Mais les besoins restent importants: aujourd'hui encore, les patientes et les patients attendent parfois des mois avant de trouver une place de thérapie. Les déficits restent élevés, notamment au niveau de la prise en charge des enfants et des adolescents.

Dans de nombreux domaines, l'engagement des associations, des partenaires et des membres a déjà permis d'améliorer la situation. Entretemps, les processus sont rodés et la collaboration avec les médecins trouve peu à peu son rythme de croisière. Le Secrétariat général et le Comité travaillent étroitement avec les partenaires, les acteurs politiques et les autorités. Il s'avère essentiel de relever les défis existants, à savoir la situation des personnes en formation postgrade ou encore le manque de psychiatres pour prolonger la thérapie au delà de 30 séances. Il s'agit, enfin, de bien préparer le terrain pour assurer la réussite des négociations tarifaires qui seront amenées à connaître de grandes avancées dans le courant de l'année 2023.

### ENCADRÉ « ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES » :

Avec le passage au modèle de la prescription, de nombreuses compagnies reconsidèrent les prestations de psychologie de leurs assurances complémentaires. Dans ce contexte, le Collège des disciplines de la psychologie a élaboré, avec le concours du Conseil psychothérapie, un catalogue de prestations qui englobe différents ensembles de prestations préventives de psychologie, parmi lesquels des offres dans les domaines «Life Style Change», «Accompagnement psychologique dans des situations difficiles», «Médiation» et «Entraînement à la résilience». Les prestations concrètes qui, selon le Collège, devraient être prises en charge par les assurances complémentaires sont, par exemple, l'autogestion, le sevrage tabagique et la réduction de la consommation d'alcool, le coaching aux jeunes ou le conseil familial – pour n'en citer que quelques-unes.

Au cours des différents entretiens, les compagnies d'assurances ont réagi de manière positive aux propositions du Collège. Pour l'heure, aucun accord concret n'a été conclu.

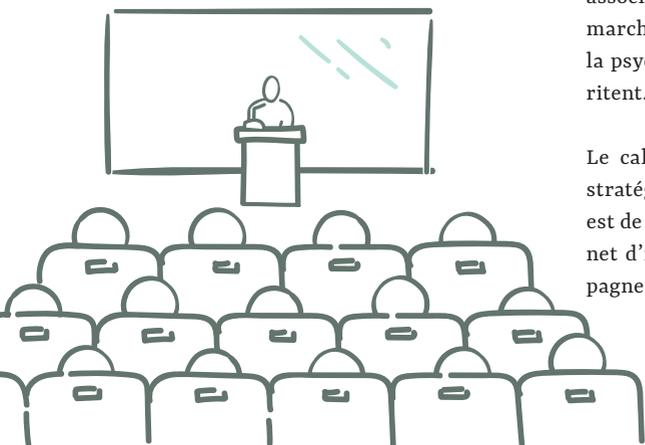
## CONFÉRENCE PRÉSIDENTIELLE: INVESTISSEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES ET UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La Conférence présidentielle du 26 novembre a été l'occasion de décider la répartition des investissements d'un montant de 916 000 francs, initialement prévus pour la période de législature 2017–2021. Une partie de l'excédent est allouée à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication, qui inclut notamment une campagne d'image nationale, tandis que le reste sera réparti solidairement entre les associations professionnelles des disciplines de la psychologie. Une manière de souligner l'esprit de cohésion qui règne au sein de la FSP, alors que le modèle de prescription mobilise beaucoup de ressources.

### NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Une nouvelle stratégie de communication a été adoptée. Elle prévoit un renforcement du travail médiatique, une présence accentuée sur les réseaux sociaux, une collaboration approfondie avec les associations affiliées et une communication accrue avec les membres. Elle s'accompagne d'une campagne d'image nationale en faveur des métiers de la psychologie. Le magazine imprimé *Psychoscope* sera remplacé par des contenus digitaux, axés davantage vers les groupes cibles, notamment sous forme de podcasts ou de vidéos grand public. L'image de la Fédération va être repensée dans son ensemble afin d'améliorer la visibilité de la profession. Un nouveau site internet sera élaboré en étroite collaboration avec les associations affiliées intéressées par la démarche, afin de conférer aux professions de la psychologie le rayonnement qu'elles méritent.

Le calendrier de mise en œuvre de cette stratégie est encore provisoire. L'ambition est de mettre en ligne le nouveau site internet d'ici au lancement de la nouvelle campagne nationale.



## FORMATIONS POSTGRADE ET CONTINUE : AVENIR ET QUALITÉ

Le nombre de titres de spécialisation et de qualifications complémentaires attribués par la FSP, en grande partie en psychothérapie, a quasiment doublé par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique par l'instauration du modèle de la prescription, ainsi que par la visibilité globalement accrue de la FSP.

Organisation responsable de sept filières de formation postgrade accréditées en psychothérapie, la FSP en assure également le bon fonctionnement à travers un conseil juridique, la délivrance de décisions et l'assurance qualité.

La plateforme de formation continue *formapsy.ch* s'adresse tant aux prestataires de formation continue qu'aux utilisatrices et aux utilisateurs individuels. Son contenu aussi a été étoffé: entre le lancement de la plateforme à l'été 2020 et la fin de l'année 2022, près de 200 prestataires ont publié plus d'un millier d'offres de formation postgrade et continue.

### RÉÉVALUATION MINUTIEUSE DES FILIÈRES DE FORMATION POSTGRADE RECONNUES PAR LA FSP

Les titres délivrés par la FSP doivent, à l'avenir, être de qualité équivalente aux titres postgrades fédéraux. Les filières de formation postgrade reconnues ont donc été réévaluées. Dans les domaines de spécialisation autres que la psychothérapie, treize filières de formation postgrade réglementées et do-



cumentées de manière professionnelle ont été examinées et nouvellement reconnues pour sept ans.

Dans un premier temps, il s'agissait de définir les normes de qualité qui régissent les profils professionnels et les profils de compétences de chaque domaine de formation postgrade, les objectifs pédagogiques de la formation postgrade, les contenus ainsi que les formes d'enseignement et d'apprentissage. Après validation de ces normes par le Comité de la FSP, le Secrétariat général a soigneusement examiné, sur la base de ces critères, les cursus de formation postgrade mis à jour. Cette procédure améliore la perception de la FSP en tant qu'association professionnelle tournée vers l'avenir et la qualité.

## DIAGNOSTIC D'APTITUDE



Le projet de la FSP intitulé « Exigences au diagnostic d'aptitude professionnel » entend y remédier. Le groupe de travail spécialement créé à cet effet est placé sous l'égide de la FSP et de l'Association Suisse de Normalisation SNV. Composé de membres de hautes écoles, d'associations et d'une entreprise privée, ce groupe a pour mission de définir une norme qui pourra ultérieurement servir de base à l'octroi d'une certification concernant la dénomination professionnelle.

### CRÉER LES BASES D'UN LABEL DE QUALITÉ

Le groupe de travail se sert de la norme allemande existante pour le diagnostic d'aptitude comme base, tout en l'adaptant aux enjeux locaux. Il a par exemple introduit la notion d'équité. La numérisation et le recours à l'intelligence artificielle seront, eux aussi, intégrés à la norme.

Une procédure d'examen comprenant une partie théorique et une partie pratique est actuellement prévue. De premières hautes écoles ont déjà fait savoir qu'elles aimeraient participer à l'élaboration d'épreuves scientifiquement fondées et devenir des centres d'examen par la suite. À l'avenir, les expertes consciencieuses et les experts consciencieux ne seront plus tributaires de l'étranger pour leur certification.

Pour analyser les capacités des candidats, leur vision des choses et la manière dont leur personnalité s'exprime au sein de l'environnement de travail, on a aujourd'hui recours à différents outils qui vont du simple entretien aux évaluations sur plusieurs jours. En Suisse, il n'existe toute-fois pas encore de norme qui définit les critères et les standards de qualité applicables au diagnostic d'aptitude professionnel.

## AU SERVICE DES MEMBRES

Pages consultées	2022	2021	2020	Évolution
Psychologie.ch (recherche de psy incl.)	5'943'662	3'656'297	2'956'114	+ 63 %
Formapsy.ch <sup>1</sup>	112'628	83'029	22'069	+ 36 %
Renseignements fournis				
Politique professionnelle	388	164	114	+ 137 %
Droit <sup>2</sup>	1929	1061	910	+ 81 %
Formation postgrade	4093	1820	1349	+ 125 %
Secrétariat (mails)	15 832	9048	7250	+ 75 %



### 5'943'662

Pages consultées sur [www.psychologie.ch](http://www.psychologie.ch)



### 8'765

Tirage contrôlé de Psychoscope



### 12'257

Abonné-e-s sur Facebook, Twitter et LinkedIn



### 138

Articles publiés sur [www.psychologie.ch](http://www.psychologie.ch)

<sup>1</sup> En ligne depuis octobre 2020

<sup>2</sup> Hors env. 200 à 400 requêtes du SG ; Comité, associations affiliées, commissions

## BILAN

en CHF	2022	2021
<b>Actifs</b>		
Actif circulant		
Liquidités	1'687'930.48	1'541'840.82
Créances sur fournitures et prestations	292'281.45	101'156.45
Autres créances et compte de passage	3'793.35	211.50
Régularisations actives	52'042.16	48'271.27
Total actif circulant	2'036'047.44	1'691'480.04
Actif immobilisé		
Immobilisations financières liées	590'547.95	590'492.00
Fonds de placement	3'117'906.24	3'708'551.81
Caution locative	70'000.00	70'000.00
Immobilisations corporelles meubles	213'179.17	300'716.19
Mobilier et installations fixes	30'196.20	35'311.90
Total actif immobilisé	4'021'829.56	4'705'071.90
<b>Total actifs</b>	<b>6'057'877.00</b>	<b>6 396 551.94</b>
<b>Passifs</b>		
Emprunts et dettes à court terme		
Dettes à court terme sur fournitures et prestations	245'780.94	159'619.86
Autres dettes à court terme	3'900.00	2'100.00
Régularisations passives	106'709.07	117'177.54
Total emprunts et dettes à court terme	356'390.01	278'897.40
Capital de l'organisation / fonds propres		
Capital lié réalisé	1'427'299.80	1'470'115.50
Capital libre réalisé	4'647'539.04	4'564'693.41
Résultat de l'exercice	-373'351.85	82'845.63
Capital total de l'organisation (« fonds propres »)	5'701'486.99	6'117'654.54
<b>Total passifs</b>	<b>6'057'877.00</b>	<b>6'396'551.94</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

en CHF	2022	2021
Produit d'exploitation		
Cotisations des membres	4'127'468.80	3'826'062.00
Produits Psychoscope / Internet / formapsy.ch	675'182.94	635'328.15
Produits des prestations aux membres	233'692.70	168'251.00
Produits formation postgrade et continue	217'538.56	94'660.00
Produits divers	431'337.30	88'699.54
Variation ducoire	108.80	382.60
Provisions pour tiers (annonces)	-170'686.15	-158'157.35
Réductions des recettes	-70'761.53	-37'942.45
Total produit d'exploitation	5'443'881.42	4'617'283.49
Total charges pour prestations externes	-344'936.87	-232'245.46
Total charges de personnel	-3'167'991.44	-2'838'173.22
Total charges d'exploitation	-1'763'944.92	-1'512'701.84
<b>Résultat d'exploitation total</b>	<b>167'008.19</b>	<b>34'162.97</b>
Résultat financier		
Produits financiers	4'144.07	4'674.33
Rendements des immobilisations	-593'896.44	169'236.27
Total résultat financier	-589'752.37	173'910.60
Résultat exceptionnel/impôts		
Autres produits	0.00	0.00
Produits internes / capital lié	-55.95	40.00
Affectation au capital lié réalisé	0.00	-159'208.80
Prélèvement sur capital lié réalisé	43'621.65	35'650.00
Impôt sur le capital	5'826.63	-1'709.14
Total résultat exceptionnel/impôts	49'392.33	-125'227.94
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-373'351.85</b>	<b>82'845.63</b>

### REMARQUES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les comptes de la Fédération Suisse des Psychologues sont établis en accord avec les recommandations en matière de comptabilité Swiss GAAP RPC 21. L'organe de contrôle est la société BDO SA.

Les comptes annuels complets, assortis d'un comparatif avec l'année précédente, de remarques et du rapport de l'organe de contrôle, sont publiés sur notre site internet : [www.psychologie.ch/rapport-annuel](http://www.psychologie.ch/rapport-annuel).

### LE COMITÉ DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES :

- ▶ Yvik Adler, lic. phil., Soleure, coprésidente
- ▶ Stephan Wenger, dipl. psych., Trélex, coprésident
- ▶ Jacqueline Frossard, Dr phil., MLaw, Bâle
- ▶ Hanspeter Gubelmann, Dr phil., Uster
- ▶ Julien Perriard, lic. psych., Pully
- ▶ Carola Smolenski, Dr phil., Berne
- ▶ Andi Zemp, lic. phil., Berne

### IMPRESSUM

Fédération Suisse des Psychologues (FSP)  
 Rédaction : Secrétariat général FSP  
 Conception graphique et layout : KARGO Kommunikation, [www.kargo.ch](http://www.kargo.ch)

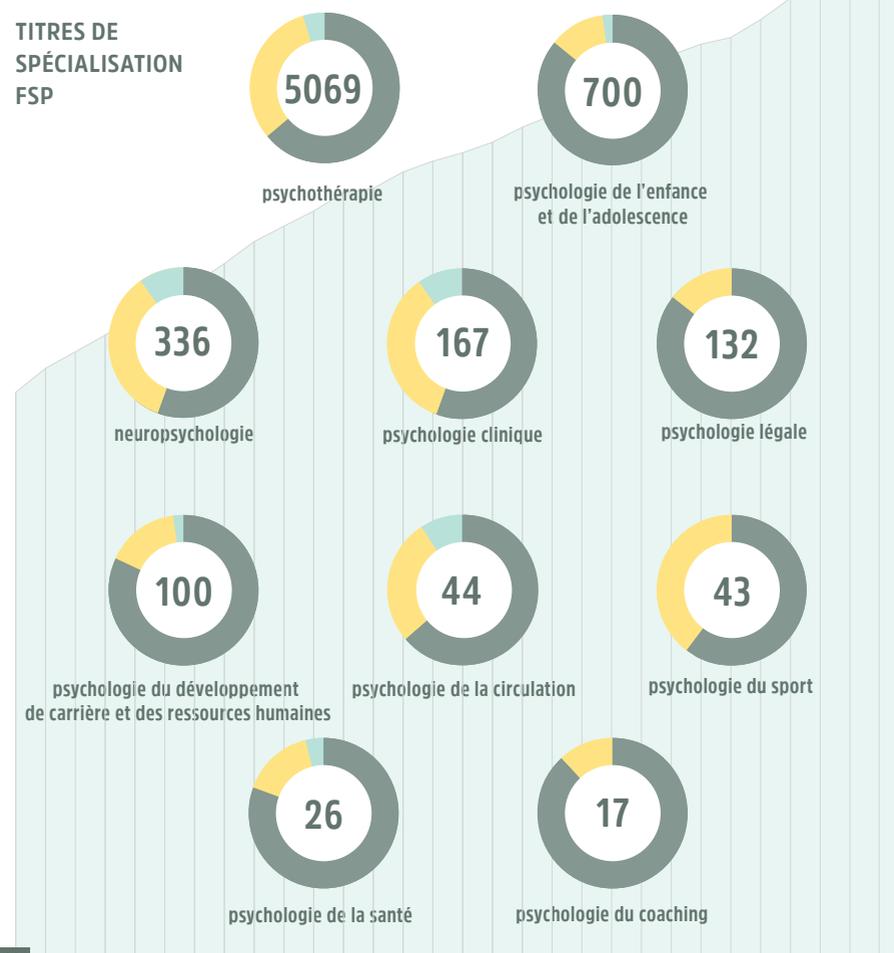
## STATISTIQUE DES MEMBRES 2021

■ germanophones ■ francophones ■ italophones

### MEMBRES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES



### TITRES DE SPÉCIALISATION FSP



2'122

1992

Évolution du nombre de membres

9'889

2022



FSP · Effingerstrasse 15 · 3008 Berne  
T +41 31 388 88 00 · [www.psychologie.ch](http://www.psychologie.ch)